

**Université Batna 2**  
**Chahid Mostefa Benboulaïd**

Vice-Rectorat des Relations Extérieures, de  
la Coopération, de l'Animation, de la  
Communication et des Manifestations  
Scientifiques.



**جامعة باتنة 2**  
**الشهيد مصطفى بن بولعيد**

نيابة رئاسة الجامعة للعلاقات الخارجية  
والتعاون والتنشيط والاتصال  
والتظاهرات العلمية

Réf : N° 71/VR.RELEX/2022

Le 18 septembre 2022

**Objet** : Lancement des mobilités de courte durée (Exercice 2022)

MM. les Doyens et Directeurs,

Sur instruction de Monsieur le Recteur et en application de l'arrêté n°1003 du 04 août 2022, nous avons l'honneur de vous inviter à instruire vos départements que les candidatures pour l'octroi des mobilités de perfectionnements (stages de courte durée) **au titre de l'exercice 2022** sont ouvertes (en attendant la mise en place d'une plateforme dédiée à cette opération).

Je compte sur votre habituelle collaboration pour réussir cette opération vu les contraintes calendaires (clôture de l'année budgétaire 2022).

**Tous les dossiers des candidatures doivent parvenir au vice-rectorat chargé des relations extérieures au plus tard le 02 octobre 2022. Il est important de souligner que :**

- Les bénéficiaires de SCD au titre de l'exercice 2019 n'ayant pas consommés leurs stages ne peuvent postuler pour l'exercice 2022.
- Tous les dossiers doivent être validés par vos instances scientifiques et classés selon les Grilles d'évaluations (ci-jointes) provenant de la tutelle pour chaque catégorie.
- La mobilité doit être adossée à un accord avec un établissement à l'étranger disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques dans le domaine de spécialité du candidat.

**\*Séjour Scientifique de Haut Niveau (SSHN) :**

**Catégorie concernée : (Professeurs, Professeurs hospitalo-universitaires, Maîtres de Conférences Classes A et Maîtres de Conférences hospitalo-universitaires Classes A)**

- Demande manuscrite d'un séjour scientifique de haut niveau de courte durée (SSHN) adressée à Mr. le Président du comité scientifique du département.
- Lettre d'invitation émanant d'un établissement à l'étranger disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques **mentionnant la période de la mobilité de perfectionnement**.
- **Un projet de travail** signé par le demandeur, visé par le comité scientifique du département, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus. A préciser l'Établissement (Laboratoire) d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement du séjour scientifique. (A remplir sur ordinateur).
- Fiche de renseignements (A remplir sur ordinateur).
- Engagement (A remplir sur ordinateur).

- Documents prouvant la consommation du stage de l'exercice 2019 (Copie de la Décision de stage visée par la PAF et rapport de stage).
- Grille d'évaluation à remplir et à faire viser.

## **\*\*Mobilité de perfectionnement (MP) :**

### **A- Catégorie concernée : (Maîtres de Conférences Classes B et Maîtres de Conférences hospitalo-universitaires Classes B)**

- Demande manuscrite d'une Mobilité de Perfectionnement (MP) adressée à Mr. le Président du comité scientifique du département.
- Lettre d'invitation émanant d'un établissement à l'étranger disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques mentionnant la période de la mobilité de perfectionnement.
- **Un projet de travail** signé par le demandeur, visé par le comité scientifique du département, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus. A préciser l'Etablissement (Laboratoire) d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement de la mobilité de perfectionnement. (A remplir sur ordinateur).
- Fiche de renseignements (A remplir sur ordinateur).
- Engagement (A remplir sur ordinateur).
- Documents prouvant la consommation du stage de l'exercice 2019 (Copie de la Décision de stage visée par la PAF et rapport de stage).
- Grille d'évaluation à remplir et à faire viser.

### **B- Catégorie concernée : (Enseignants chercheurs (MAA et MAB) inscrits régulièrement en Thèse de Doctorat et Résidents en Sciences médicales inscrits en DEMS)**

- Demande manuscrite d'une Mobilité de Perfectionnement (MP) adressée à Mr. le Président du comité scientifique du département.
- Attestation de travail récente du demandeur.
- Arrêté de titularisation du demandeur.
- Lettre d'invitation émanant d'un établissement à l'étranger disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques mentionnant la période de la mobilité de perfectionnement.
- **Un projet de travail** signé par le demandeur, visé par le directeur de thèse (**le nom, le grade et l'établissement de ce dernier doivent être mentionnés**) et visé par le comité scientifique du département, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus. A préciser l'Etablissement (Laboratoire) d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement de la mobilité de perfectionnement. (A remplir sur ordinateur).
- Les deux dernières attestations d'inscriptions consécutives en thèses de doctorat (**2021/2022 et 2020/2021**).
- Fiche de renseignements (A remplir sur ordinateur).
- Engagement (A remplir sur ordinateur).
- Documents prouvant la consommation du stage de l'exercice 2019 (Copie de la Décision de stage visée par la PAF et rapport de stage).
- Grille d'évaluation à remplir et à faire viser.

### **C- Catégorie concernée : (Etudiants non-salariés inscrits régulièrement en Thèse de Doctorat)**

- Demande manuscrite d'une Mobilité de Perfectionnement (MP) adressée à Mr. le Président du comité scientifique du département.
- Les deux dernières attestations d'inscriptions consécutives en thèses de doctorat (**2021/2022 et 2020/2021**).

- Lettre d'invitation émanant d'un établissement à l'étranger disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques **mentionnant la période de la mobilité de perfectionnement**.
- **Un projet de travail** signé par le demandeur, visé par le directeur de thèse (**le nom, le grade et l'établissement de ce dernier doivent être mentionnés**) et visé par le comité scientifique du département, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus. A préciser l'Établissement (Laboratoire) d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement de la mobilité de perfectionnement. (A remplir sur ordinateur).
- Fiche de renseignements (A remplir sur ordinateur).
- Engagement (A remplir sur ordinateur).
- Documents prouvant la consommation du **stage de l'exercice 2019** (Copie de la Décision de stage visée par la PAF et rapport de stage).
- Grille d'évaluation à remplir et à faire viser.

**D- Catégorie concernée : (Personnel Administratif et Technique (catégorie supérieure ou égale à l'échelle 10))**

- Demande manuscrite d'une Mobilité de Perfectionnement (MP) adressée à Mr. le Doyen de la faculté de rattachement ou le Directeur d'Institut de rattachement.
- Attestation de travail récente.
- Lettre d'invitation émanant d'un établissement à l'étranger disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques **mentionnant la période de la mobilité de perfectionnement**.
- **Un projet de travail** signé par le demandeur et selon le rattachement du demandeur visé par le Doyen de la faculté ou le Directeur d'Institut ou le Recteur, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus. A préciser l'Établissement (Laboratoire) d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement de la mobilité de perfectionnement. (A remplir sur ordinateur).
- Fiche de renseignements (A remplir sur ordinateur).
- Engagement (A remplir sur ordinateur).
- Documents prouvant la consommation du **stage de l'exercice 2019** (Copie de la Décision de stage visée par la PAF et rapport de stage).
- Grille d'évaluation à remplir et à faire viser.

**Pour les participations à des manifestations scientifiques internationales classées et indexées dans les bases de données internationales et qui traitent des thématiques répondant aux grands défis actuels :**

- 1) Demande manuscrite,
- 2) Lettre d'acceptation à la manifestation scientifique,
- 3) Résumé de la communication,
- 4) Grille d'évaluation (PMS) à remplir et à faire viser.
- 5) Pour les doctorants non-salariés et les résidents en sciences médicales :
  - Inscription régulière à partir de la deuxième année,
  - La communication doit être en relation avec la thématique de la thèse,
  - La demande manuscrite doit comporter l'avis du directeur de thèse.
- 6) Pour les enseignants chercheurs, les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires préparant une thèse de doctorat :
  - Attestation de travail,
  - Arrêté de titularisation,
  - Inscription régulière à partir de la deuxième année,
  - La demande manuscrite doit comporter l'avis du directeur de thèse.

**NB :**

- Nous informons l'ensemble des demandeurs qui obtiendront des mobilités de perfectionnements qu'ils **n'ont pas le droit de changer la destination initiale mentionnée dans leurs demandes**. (le montant des frais de transport ne doit en aucun cas être accordé pour une destination autre que celle où doit se dérouler la mobilité).
- Les imprimés règlementaires (projet de travail, Fiche de renseignements et Engagement), exigés dans la composition du dossier demandé, **doivent être rempli sur ordinateur** par le demandeur complètement et correctement.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Le Vice-recteur



مركز الدراسات والبحوث  
جامعة الجزائر  
التنسيق والإتصال والتظاهرات العلمية  
والتعاون  
ب.و.و / السيد سويدي